



## PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Demi-finale de la Coupe du Monde de football : mesures préventives pour la sécurité de tous.

Nancy, le 13/12/2022

Les récentes performances des équipes nationales de France et du Maroc et leurs qualifications en demi-finale ont suscité une réelle ferveur de la part des supporters.

Au regard de certains comportements, observés lors de ces moments de liesse, qui auraient pu mettre en péril la sécurité des personnes et des biens, et afin de prévenir tout incident et trouble à l'ordre public, Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, a pris par arrêté préfectoral plusieurs mesures pour le match de demi-finale opposant la France et le Maroc, ce mercredi 14 décembre 2022.

**Les mesures suivantes s'appliqueront, dans tout le département, du mercredi 14 décembre 2022 à 8h00 au jeudi 15 décembre 2022 à 8h00 :**

- Interdiction d'utilisation des artifices de divertissement des catégories C1, C2, C3, C4, F1, F2, F3, F4, T1 et T2 dans l'espace public, dans et à proximité des lieux de rassemblement, sauf pour les entreprises dans le cadre de leur activité professionnelle, les personnes détentrices du certificat de qualification ou de l'agrément préfectoral ;
- Interdiction de la vente de pétards de la catégorie F3 et des fusées F3 ;
- Interdiction de la vente d'artifices de divertissement sur la voie publique ;
- Interdiction de transport d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques dans les transports publics collectifs ;
- Interdiction d'achat et de vente au détail, de l'enlèvement et de transport de tous combustibles, gaz inflammables, carburant par jerricans ou récipients divers et portables, à l'exception des entreprises dans le cadre de leur activité professionnelle.

Un dispositif renforcé mobilisera particulièrement les forces de sécurité intérieure pour prévenir tout débordement et pour garantir la sécurité publique en s'assurant notamment du respect des présentes mesures.

#### Contacts presse :

Jean-François Tritz : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Maëlis Rybarczyk : 03.83.34.26.76 / 06.76.63.67.29

### Retrouvez-nous



[meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://meurthe-et-moselle.gouv.fr)



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



[Préfet de Meurthe-et-Moselle](https://www.linkedin.com/company/prefet54)